



Part reservataire envoler

Par **louve2b**, le **17/01/2019 à 18:53**

[smile25]Bonjour, rn rn je vous parle au nom du defunt bizarre mais plus simple a expliquer !! pre!! rn rn je m'appelle philippe je suis divorcer en 97 et j'ai u 3 enfans je suis egalement deceder en 2004. mes parents possede un terrain de 2ha 3000 m2 il nous on fait a moi et mon frere donation de 3000 m2 chacun acte devant notaire, j'ai malheureusement construit ma maison a cheval sur le terrain de mes parents et le mien si tout c'etait bien passer dans le meilleur des mondes il n'y aurait rien u a dire mais voilà je suis mort. donc une fois deceder mes parents desamperer mais mon frere a fait le grand seigneur (passons) sauf que se cote de la famille dont moi n'exister plus pour mes parents et mon frere alors mr le frangin 4 ans apres ma mort il decida d'acheter a cote de chez moi donc de recadastrer les parcelles de terrain de nos parents respectif sauf qu'en faisant sa ils ont enregistre la maison que j'avais construite au nom de mes parents donc mes enfants se sont fait deposseder de ma maison dont la route qui menait a chez moi et qui est egalement note sur l'acte de donation des 3000m2 faite a lui comme a moi, mais imaginer bien qu'avec la parcelle qui l'a acheter a cote de chez moi il a acheter celle devant chez lui pour un total de 9000m2 a nos parents pour un montant de 175 000 euros (donation deguisee) pour qu'il n'y ait presque plus rien en succession enfin si ma maison sur une surface de 3000 m2 qui est estimee a 340 000 euros alors que 9000m2 a 175 000 euros oui ! nan ! donc comprenais bien mon desarroi surtout pour mes enfants ! en plus la parcelle qu'il a acheter a cote de chez moi c'est pour des locations et la fosse septique de ses locataires passe sous mon terrain le mien celui des 3000 m2 il a abattu ma route pour acceder a la maison je dois longer ses locations.. ah et le fameux testament on en parle je ne suis meme pas dessus et la cerise sur le gateau je vous laisse l decouvrir pret!! je soussigne mme mr x faire comme legataire universel mr ptatate et s'il venait a deceder que se soit ses enfants qui beneficient de ce que nous possedons et pour la Cerise c'est nous leguons toute propriete acquise sur le secteur 0000 Hor PAR SUCCESSORAL. rn alors si je comprend bien mes enfants n'auront rien nan je vous remercie pour le temps que vous prendrez et pour l'aide que vous leur apporterez un grand merci de l'au delà rn rn [fluo] **Bonjour, rn Merci de reprendre votre texte en essayant de**

le rendre lisible...
[fluo]

Par **Visiteur**, le **17/01/2019** à **19:03**

Bonjour
Bravo pour l'humour, mais cela ne simplifie pas la compréhension.